



# MIM

## Votre MENSUEL D'INFORMATION MUNICIPALE

### MOT DU MAIRE



#### BRIGADIERS ET BRIGADIÈRES

Plusieurs postes de brigadiers ou brigadières sont à combler de façon urgente. Si le défi vous intéresse, rendez-vous sur le site Internet de la Ville pour postuler en ligne. Autrement, faites circuler l'information dans vos réseaux, svp. La sécurité de nos écoliers est primordiale et nous avons besoin de vous.

#### CENTRE COMMUNAUTAIRE MULTIFONCTIONNEL SECTEUR EST

La construction du nouveau centre communautaire va bon train et il devrait être livré à la Ville en mars prochain. Normalement, les activités y démarreront avec la saison estivale, sous réserve des consignes et contraintes édictées par la Santé publique qui seront en vigueur à ce moment.

Dans un premier temps, l'aménagement du terrain sur lequel le centre est construit sera sommaire. Le contrat avec l'entrepreneur prévoit la mise en place de gazon, sans plus. Cela dit, le Plan quinquennal d'immobilisations adopté en décembre dernier prévoit les fonds destinés à un aménagement plus élaboré du terrain en 2022. Préalablement à l'octroi des contrats de réalisation et parallèlement aux démarches d'obtention d'une subvention en lien, un mandat de conception sera donné afin de réaliser plans et devis. Ce mandat comportera dans sa phase initiale un volet consultation publique. Ayez cela en tête quand vous commencerez à apprivoiser le nouveau centre communautaire et ses abords au cours de l'été 2021, et réfléchissez à ce que vous souhaiteriez y voir aménagé. Vous serez éventuellement appelés à faire part de vos idées et besoins.

#### MESURES SANITAIRES

Lentement mais sûrement, certaines activités sont appelées à reprendre graduellement, sous les directives du gouvernement et de la Santé publique. La Ville continue de suivre la situation de près et sera prête à emboîter le pas au fur et à mesure que les annonces seront faites quant à ce qui peut reprendre, toujours en mettant en place les mesures appropriées pour assurer la sécurité de tous.

Suivez régulièrement nos différentes plateformes de communication (site Web, Facebook, alertes citoyennes, etc.) pour être informés de ce qui pourra éventuellement redémarrer et dans quelles conditions.

#### BUDGET 2021

Le budget 2021 adopté en décembre dernier par le conseil municipal est présenté dans les pages suivantes. Une version plus détaillée est aussi disponible sur le site Web de la Ville, au [VSAD.ca](http://VSAD.ca).

Le compte de taxes est gelé pour 2021, à l'exception des commerces qui bénéficient d'un allègement. Toutes les dépenses en immobilisations sont payées comptant, de même que des remboursements anticipés de la dette, laquelle continue de décroître.

Les surplus dégagés depuis quelques années, essentiellement grâce à la vente de terrains du parc industriel, jumelés à un contrôle des dépenses sérieux, permettent d'envisager l'avenir avec optimisme d'un point de vue financier à Saint-Augustin-de-Desmaures. La dette astronomique de la Ville a été rabattue de plusieurs dizaines de millions de dollars au cours des dernières années, tout en maintenant des investissements importants dans nos infrastructures (routes, bâtiments et autres) en les payant systématiquement comptant. En remboursant notre dette, on dégage de l'argent en ayant de moins en moins de capital et d'intérêts à verser chaque année. Cet argent rendu disponible permet notamment de payer nos immobilisations sans emprunter et donc de rembourser notre dette encore plus rapidement.

Cela dit, notre niveau d'endettement est encore très élevé et il importe de maintenir le cap. Actuellement, les intérêts payés par la Ville sur la dette s'élèvent à près de 2 M\$ par année. Ce sont là les taxes versées par des milliers d'Augustinois qui finissent dans les poches des banquiers, en pure perte. C'est trop. Beaucoup trop.

L'objectif n'est pas encore atteint, mais nous sommes sur la bonne voie.

Sylvain Juneau, maire  
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Les prochaines séances ordinaires du conseil municipal auront lieu le 16 février et le 2 mars 2021 à 19 h 30.  
Le public peut y participer en posant ses questions via la page Facebook @VSADofficiel. Les séances y sont webdiffusées en direct.

L'hôtel de ville est accessible sur rendez-vous entre 8 h et 16 h. Contactez-nous au 418 878-2955 ou au [info@vsad.ca](mailto:info@vsad.ca) pour prendre rendez-vous.

••• Pour toute urgence concernant les travaux publics en dehors des heures de bureau, vous pouvez téléphoner au 418 929-0781 •••

Pour tout savoir  
sur votre Ville  
[VSAD.ca](http://VSAD.ca)



#### SUIVEZ-NOUS SUR LES MÉDIAS SOCIAUX!



@VSADofficiel  
@Les Augustinois actifs



@VSADofficiel



## BUDGET 2021 ET PROGRAMME QUINQUENNAL D'IMMOBILISATIONS (PQI) 2021-2022-2023-2024-2025

Le budget 2021, adopté le 15 décembre 2020 en séance extraordinaire, est d'un montant de 63 706 429 \$. Voici une présentation sommaire de ce budget. Une présentation plus détaillée ainsi que la webdiffusion de cette séance extraordinaire sont disponibles sur le site Web de la Ville, au [vsad.ca/budget-finances](http://vsad.ca/budget-finances).

### REVENUS

Les revenus budgétés pour 2021 sont en hausse de près de 1,7 M\$, tandis que les taux des taxes ont été maintenus au même niveau qu'en 2020. Cette hausse des revenus est essentiellement due à la croissance estimée de la valeur foncière globale de Saint-Augustin-de-Desmaures, entraînant des prévisions de revenus de taxes supplémentaires. Certaines prévisions pour d'autres postes de revenus ont également été revues à la hausse par rapport à 2020 pour près de 500 000 \$ : soit les droits de mutation et les revenus d'intérêts. En application des principes de saine gestion des fonds publics, le fruit de la vente de terrains du parc industriel François-Leclerc n'est pas utilisé pour équilibrer le budget de fonctionnement. Les sommes tirées de ces ventes sont entièrement allouées au remboursement de la dette ou au paiement comptant d'immobilisations.

REVENUS	2020	2021	Écart
Taxes	57 370 243 \$	58 554 209 \$	1 183 966 \$
Paiements tenant lieu de taxes	1 314 976 \$	1 413 600 \$	98 624 \$
Transferts	1 143 967 \$	1 255 170 \$	111 203 \$
Services rendus	994 013 \$	819 950 \$	(174 063) \$
Imposition de droits	1 081 500 \$	1 343 000 \$	261 500 \$
Amendes et pénalités	60 500 \$	80 500 \$	20 000 \$
Intérêts	27 000 \$	240 000 \$	213 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>61 992 199 \$</b>	<b>63 706 429 \$</b>	<b>1 714 230 \$</b>

### RÉPARTITIONS DES DÉPENSES

Les dépenses totales budgétées pour 2021 sont en baisse par rapport à 2020, soit 539 686 \$ en moins, malgré une hausse des dépenses liées aux quotes-parts de 1,9 M\$.

À des fins comptables, plusieurs reclassements de dépenses entre les différents postes budgétaires ont été effectués. Cela fait en sorte que des variations à la hausse ou à la baisse de certaines catégories sont constatées, mais qu'elles s'annulent entre elles pour l'essentiel.

**Administration générale :** Les dépenses de l'administration générale sont supérieures de 741 593 \$ en 2021 (6 114 787 \$ en 2020 contre 6 856 380 \$ en 2021). La hausse provient du reclassement de salaires qui auparavant entraient dans le poste transport (1 049 560 \$), mais qui est contrebalancée par l'abolition de certains postes (243 500 \$) ainsi qu'un retour à un budget de 52 semaines alors qu'en 2020 nous étions à 53 (119 000 \$).

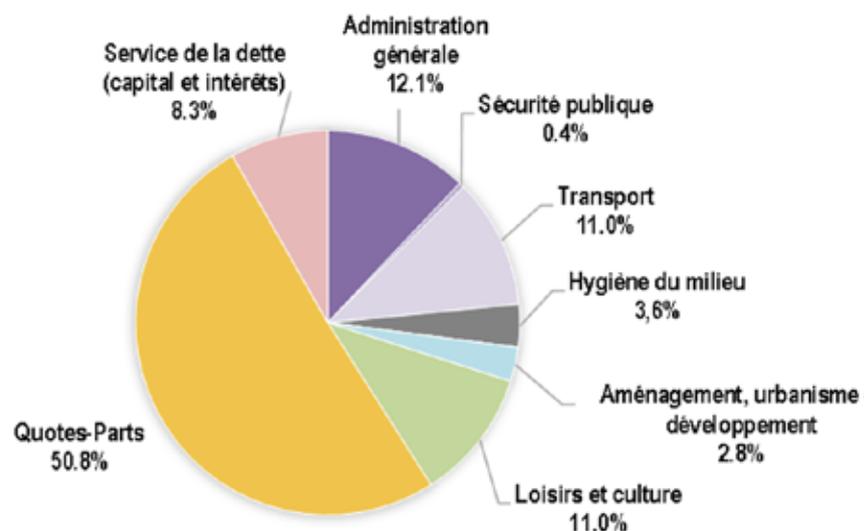
**Sécurité publique :** La hausse des dépenses de 35 780 \$ en sécurité publique s'explique par l'ajout de 2 semaines supplémentaires à la planification des besoins de brigadiers scolaires.

**Transport :** Le budget affecté au poste transport diminue de 2 203 180 \$ pour se chiffrer à 6 222 830 \$ en 2021, comparativement à 8 426 010 \$ en 2020. Cette décroissance est attribuable essentiellement à des reclassements de salaires vers d'autres services.

**Hygiène du milieu :** Les prévisions de dépenses pour ce poste budgétaire sont supérieures de 339 310 \$ en 2021. La croissance provient du reclassement de salaires en provenance des postes transports et urbanisme.

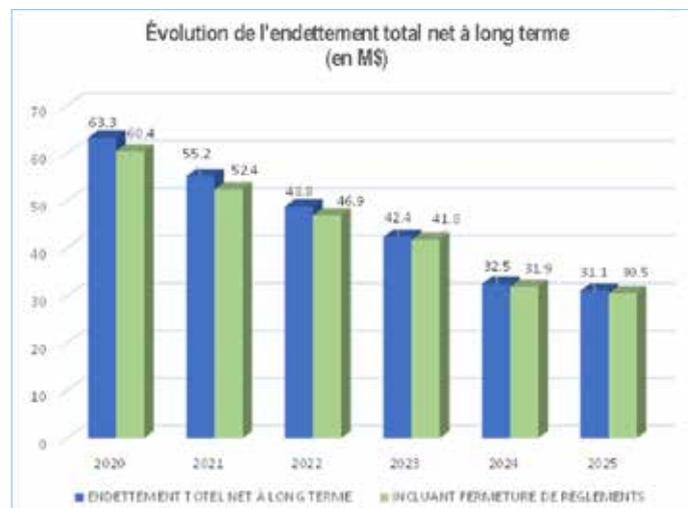
**Service de la dette :** Pour 2021, le service de la dette, incluant le capital et les intérêts, diminue de 2,8 M\$. L'endettement total net s'établira à 52,4 M\$ au 31 décembre 2021, comparativement à 60,4 M\$ en 2020 grâce aux paiements anticipés sur notre dette de 5,9 M\$ prévus en 2021.

### RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN %



**Loisirs et culture :** Pour 2021, les dépenses de ce poste budgétaire sont supérieures de 1 315 388 \$. Cette augmentation est attribuable au reclassement de salaires provenant du poste transport pour 829 340 \$ ainsi qu'une hausse des coûts de 161 000 \$ pour les camps de jour afin de respecter les nouvelles consignes sanitaires. L'ouverture du Centre communautaire multifonctionnel secteur est en 2021 implique des prévisions supplémentaires de 152 695 \$ en 2021 pour les ressources humaines et matérielles liées à son exploitation, considérant que l'ancien centre communautaire Jean-Marie-Roy n'était pas en activité en 2020.

**Quotes-parts :** Le total des quotes-parts dues à l'agglomération de Québec et à la Communauté métropolitaine de Québec augmentent officiellement de 1 954 720 \$, passant de 26 846 380 \$ à 28 801 100 \$.



Cette hausse est principalement causée par la croissance de la richesse foncière de Saint-Augustin-de-Desmaures qui est supérieure à celle des autres villes de l'agglomération.

**PAIEMENT COMPTANT  
DES IMMOBILISATIONS**

La différence entre les revenus (63 706 429 \$) et les dépenses (56 719 540 \$) budgétés est de 6 986 889 \$. Cette somme sera entièrement affectée aux dépenses en immobilisations prévues au Plan quinquennal d'immobilisations pour l'année 2021. Ainsi, aucun emprunt ne sera effectué, ce qui contribuera à diminuer la dette, tout en maintenant les infrastructures en bon état.

**COMPTE DE TAXES ET PAIEMENTS**

Pour 2021, le compte de taxes est maintenu au même sous réserve d'une exception, soit une baisse de la taxation commerciale :

1. La valeur maximale pour la première tranche de taxation passe de 250 000 \$ à 400 000 \$.
2. Le taux de taxation pour la première tranche baisse de 0,10 \$ par 100 \$ d'évaluation.

**PROGRAMME QUINQUENNAL D'IMMOBILISATIONS (PQI)**

Les investissements en immobilisations prévus pour les prochaines années sont de l'ordre de près de 9 M\$ annuellement, à l'exception de 2021

où des dépenses de près de 18,8 M\$ sont prévues. Ce montant inclut le réaménagement de l'hôtel de ville et du garage municipal, ainsi qu'un projet majeur de réaménagement des intersections de la route 138 avec les routes de Fossambault et Tessier, puis un investissement dans le pavage de nos rues. Les dépenses en immobilisations planifiées pour les prochaines années visent essentiellement à maintenir et entretenir les infrastructures existantes (bâtiments, réseau routier, réseau d'aqueduc et d'égouts, parcs, etc.). Plusieurs demandes de subventions aux gouvernements provincial et fédéral sont également prévues afin de diminuer la charge supportée directement par les citoyens de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	2020	2021	Écart
Administration générale	6 114 787 \$	6 856 380 \$	741 593 \$
Sécurité publique	201 100 \$	236 880 \$	35 780 \$
Transport	8 426 010 \$	6 222 830 \$	(2 203 180) \$
Hygiène du milieu	1 711 800 \$	2 051 110 \$	339 310 \$
Aménagement, urbanisme et développement	1 534 660 \$	1 631 920 \$	97 260 \$
Loisirs et culture	4 917 712 \$	6 233 100 \$	1 315 388 \$
Quotes-parts	26 846 380 \$	28 801 100 \$	1 954 720 \$
Service de la dette (capital et intérêts)	7 506 777 \$	4 686 220 \$	(2 820 557) \$
<b>TOTAL</b>	<b>57 259 226 \$</b>	<b>56 719 540 \$</b>	<b>(539 686) \$</b>

	2021	2022	2023	2024	2025	Total
<b>Service des bâtiments, parcs et espaces verts</b>	<b>10 620 000 \$</b>	<b>1 675 000 \$</b>	<b>2 310 000 \$</b>	<b>325 000 \$</b>	<b>1 100 000 \$</b>	<b>16 030 000 \$</b>
<b>Bâtiments</b>	<b>9 910 000 \$</b>	<b>160 000 \$</b>	<b>110 000 \$</b>	<b>225 000 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>10 405 000 \$</b>
Réaménagement et agrandissement HDV et garage municipal	9 500 000 \$					9 500 000 \$
Portes et fenêtres CSR Bocages			100 000 \$			100 000 \$
Récureuses	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$			30 000 \$
Portes et fenêtres Bibliothèque				225 000 \$		225 000 \$
Réfection toiture Bibliothèque	400 000 \$					400 000 \$
Réfection toiture CSR Bocages		50 000 \$				50 000 \$
Portes et fenêtres CSR Delphis Marois		100 000 \$				100 000 \$
<b>Parcs et espaces verts</b>	<b>710 000 \$</b>	<b>1 515 000 \$</b>	<b>2 200 000 \$</b>	<b>100 000 \$</b>	<b>1 100 000 \$</b>	<b>5 625 000 \$</b>
Réaménagement du Parc des Hauts-Fonds	45 000 \$	100 000 \$				145 000 \$
Réaménagement du parc des Bocages		100 000 \$				100 000 \$
Réfection des surfaces - Tennis CSR Bocages	40 000 \$	200 000 \$				240 000 \$
Aménagement skate parc	500 000 \$					500 000 \$
Aménagement terrain au CCMSE		1 000 000 \$				1 000 000 \$
Quai au parc Riverain et aménagement divers	25 000 \$					25 000 \$
Aménagement surface hockey balle		15 000 \$	100 000 \$			115 000 \$
Réaménagement des parcs existants	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	500 000 \$
Aménagement terrain soccer synthétique			2 000 000 \$			2 000 000 \$
Aménagement terrain soccer naturel					1 000 000 \$	1 000 000 \$

	2021	2022	2023	2024	2025	Total
<b>Service des travaux publics</b>	<b>8 185 000 \$</b>	<b>6 680 000 \$</b>	<b>7 380 000 \$</b>	<b>8 380 000 \$</b>	<b>7 980 000 \$</b>	<b>38 605 000 \$</b>
<b>Équipements motorisés</b>	<b>835 000 \$</b>	<b>700 000 \$</b>	<b>400 000 \$</b>	<b>400 000 \$</b>	<b>400 000 \$</b>	<b>2 735 000 \$</b>
Renouvellement de la flotte de véhicules	700 000 \$	700 000 \$	400 000 \$	400 000 \$	400 000 \$	2 600 000 \$
Remplacement du système de radiocommunications pour véhicules	135 000 \$					135 000 \$
<b>Éclairage</b>	<b>100 000 \$</b>	<b>100 000 \$</b>	<b>100 000 \$</b>	<b>100 000 \$</b>	<b>100 000 \$</b>	<b>500 000 \$</b>
Remplacement de lampadaires	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	500 000 \$
<b>Hygiène</b>	<b>330 000 \$</b>	<b>2 430 000 \$</b>	<b>3 430 000 \$</b>	<b>4 430 000 \$</b>	<b>4 030 000 \$</b>	<b>14 650 000 \$</b>
Reconstruction Marais épurateurs	100 000 \$	200 000 \$				300 000 \$
Réfection aqueduc et égout route Racette			3 000 000 \$			3 000 000 \$
Réfection aqueduc et égout rue Clément Lockell			400 000 \$	4 000 000 \$		4 400 000 \$
Réfection aqueduc et égout Route 138 entre Toulon et Grands Lacs				400 000 \$	4 000 000 \$	4 400 000 \$
Réfection de vannes d'aqueduc réseaux et résidentielles	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	150 000 \$
Réfection rue Pierre-George Roy	200 000 \$	2 200 000 \$				2 400 000 \$
<b>Voirie</b>	<b>6 920 000 \$</b>	<b>3 450 000 \$</b>	<b>3 450 000 \$</b>	<b>3 450 000 \$</b>	<b>3 450 000 \$</b>	<b>20 720 000 \$</b>
Réfection pavage (resurfacement et réparation fissures)	3 000 000 \$	3 000 000 \$	3 000 000 \$	3 000 000 \$	3 000 000 \$	15 000 000 \$
Mise aux normes des bornes d'incendie	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	500 000 \$
Réfection de ponceaux	400 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	600 000 \$
Réfection de trottoirs et de bordures diverses	75 000 \$	75 000 \$	75 000 \$	75 000 \$	75 000 \$	375 000 \$
Remplacement de glissières de sécurité	25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$	125 000 \$
Déplacements actifs	150 000 \$	150 000 \$	150 000 \$	150 000 \$	150 000 \$	750 000 \$
Sécurité routière	170 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	370 000 \$
Réaménagement des intersections Tessier/138 et Fossambault/138	3 000 000 \$					3 000 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>18 805 000 \$</b>	<b>8 355 000 \$</b>	<b>9 690 000 \$</b>	<b>8 705 000 \$</b>	<b>9 080 000 \$</b>	<b>54 635 000 \$</b>

## TAXATION ANNUELLE 2021

Afin d'aider et de soutenir les citoyens et les entreprises de Saint-Augustin-de-Desmaures face à la pandémie de la COVID-19, le conseil municipal a décidé de repousser les dates des quatre versements de taxes pour l'année 2021. Ce nouveau compte de taxes vous sera envoyé vers la fin février.

### NOUVELLES DATES D'ÉCHÉANCES DE PAIEMENT

<b>Mai</b>	<b>Juillet</b>	<b>Septembre</b>	<b>Novembre</b>
<b>28</b>	<b>23</b>	<b>3</b>	<b>5</b>

### LES CHÈQUES NE SONT PLUS ACCEPTÉS POUR LE PAIEMENT DES COMPTES DE TAXES

Tel qu'annoncé en 2020, la Ville n'accepte plus les chèques en 2021 comme mode de paiement pour les taxes et pour les comptes d'ajustement. Par contre, plusieurs autres modalités de paiement sont mises à votre disposition.

### PAIEMENT PAR PRÉLÈVEMENTS PRÉAUTORISÉS (PPA)

Le paiement par PPA est une nouvelle alternative pour remplacer le paiement par chèque. Ce mode permet de prélever les montants directement de votre compte bancaire lors de l'échéance d'un versement. Il suffit de vous inscrire en remplissant le formulaire disponible sur notre site Internet au : [vsad.ca/budget-finances](http://vsad.ca/budget-finances). Envoyez le formulaire avec un spécimen chèque en version électronique à : [tresorerie@vsad.ca](mailto:tresorerie@vsad.ca) ou par la poste :

### Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Hôtel de ville  
Service de la trésorerie  
200, route de Fossambault  
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E3

### PAIEMENT VIA LES PLATEFORMES DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Le compte de taxes peut être payé (au guichet, au comptoir ou par téléphone) par l'entremise des services automatisés des institutions financières participantes: la Banque Royale, la Banque de Montréal, la Banque Nationale, la Banque Scotia, la Banque Laurentienne, la Caisse populaire Desjardins, la TD Canada Trust et depuis l'année dernière, la CIBC et la HSBC. Un délai de deux à cinq jours ouvrables peut s'écouler avant la réception du paiement par la Ville. Prière de vous assurer de la bonne inscription du numéro de matricule à 18 chiffres dans le dossier de paiement électronique. Le numéro de matricule se retrouve dans le coin supérieur droit de votre compte de taxes.

### PAIEMENT PAR DÉBIT OU EN ARGENT

En ces temps de pandémie, avant de vous déplacer à l'hôtel de ville, informez-vous des directives en vigueur en nous appelant au 418 878-2955 entre 8 h et 16 h. Nous priorisons la prise de rendez-vous, pour vous assurer une visite en toute sécurité. Pour le paiement par débit sur place à l'hôtel de ville, vérifiez la limite autorisée par votre institution avant de vous déplacer.

## MODIFICATIONS À L'INTERDICTION DE STATIONNEMENT

### RUES CLAUDE ET RAYMOND

Depuis le 23 décembre 2020, le stationnement est interdit en tout temps sur les deux côtés des rues Claude et Raymond. Ce sujet a été traité par le conseil municipal lors de la séance du 22 décembre 2020.

La largeur de ces rues mesurant moins de 6 m, lorsqu'une auto y est stationnée, il devenait difficile, voire impossible pour un véhicule d'urgence, un autobus ou un véhicule chargé de l'entretien hivernal, de circuler sécuritairement.



### RUE ABADIE

Lors de la séance ordinaire du conseil du 8 décembre dernier, la décision a été prise d'interdire le stationnement sur la rue Abadie du côté des numéros civiques impairs entre la rue du Collège et le 135, rue Abadie, entre 7 h 30 et 8 h 30, et entre 15 h et 16 h, du lundi au vendredi, pour la période scolaire comprise entre le 25 août et le 25 juin. Cette décision a été prise afin de sécuriser les déplacements des enfants et des piétons sur la rue Abadie en période scolaire.

À noter que le stationnement était déjà interdit sur la rue Abadie du côté des numéros civiques pairs en tout temps du 15 novembre au 15 avril.

Il est suggéré aux parents qui accompagnent leur enfant vers l'école, d'utiliser le stationnement de l'école ou celui du parc Delphis-Marais et ainsi accéder à l'établissement scolaire par le sentier adjacent aux terrains sportifs qui est entretenu par la Ville.

### INFRACTION

En cas d'infraction au règlement sur le déneigement et le stationnement en période hivernale, des constats d'infraction pourraient être donnés aux véhicules présents dans les zones interdites ou les véhicules pourraient être déplacés aux frais du propriétaire.



## LES CITOYENS INVITÉS À LA PRUDENCE, AU CIVISME ET AU RESPECT DES CONSIGNES SANITAIRES

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures tient à vous rappeler que la glace sur un cours d'eau reste une surface instable et qu'aucun type de glace n'est sécuritaire à 100 %. Afin d'assurer la sécurité de tous autour des cours d'eau en cette période hivernale, la Ville demande la collaboration des citoyens.

Si vous circulez en véhicule dans les quartiers résidentiels autour du lac Saint-Augustin, suivez les limites de vitesse et stationnez-vous là où il est permis de le faire. Respectez le voisinage qui demeure à proximité du lac Saint-Augustin.

Également, la Ville demande votre collaboration afin de continuer à faire preuve de civisme à l'égard des employés responsables de l'application des consignes gouvernementales. La situation est d'autant plus délicate dans les parcs et patinoires extérieures où l'achalandage est parfois élevé.

Bref, un effort collectif par les Augustinois est sollicité pour freiner la propagation du virus tout en profitant du grand air !

### RISQUES LIÉS AUX ACTIVITÉS SUR UN LAC GELÉ

Les nouvelles mesures sanitaires ont emmené plusieurs citoyens à pratiquer le patinage sur le lac Saint-Augustin. Comme l'activité n'est pas encadrée et supervisée par les employés de la Ville, il nous paraît important de faire un rappel des risques liés aux activités tenues sur un lac gelé.

De nombreux facteurs peuvent avoir une incidence sur l'épaisseur de la glace, y compris le type d'étendue d'eau, l'endroit, la période de l'année et d'autres facteurs environnementaux tels que :

- La profondeur de l'eau et la dimension de l'étendue d'eau;
- Les courants, les marées et d'autres mouvements de l'eau;
- Les produits chimiques incluant le sel;

- Les fluctuations dans les niveaux d'eau;
- Les billots, les roches et les quais, qui absorbent la chaleur du soleil;
- Les changements de température de l'air;
- Les déplacements de véhicules sur la glace, qui peuvent créer des vagues dans l'eau sous-jacente.

Alors que plusieurs incidents ont lieu chaque année sur les cours d'eau gelés du Québec, la Ville suggère fortement à ses citoyens d'utiliser l'une des patinoires mises à la disposition des citoyens. Visitez le [vsad.ca/loisirs](https://vsad.ca/loisirs) pour connaître l'emplacement de ces patinoires.

### LES PATINOIRES

À la suite de commentaires de citoyens, la Ville a décidé de remettre en place les buts de hockey sur les patinoires. Il est maintenant possible de réserver la patinoire extérieure située au Complexe sportif multifonctionnel en bulle familiale, pour la pratique du hockey libre et pour le patinage artistique libre. Suivez ce lien pour réserver : [www.sport-plus-online.com/PrmsMVC/Home/Index](https://www.sport-plus-online.com/PrmsMVC/Home/Index).

Les équipes du Service des bâtiments, des parcs et des espaces verts travaillent fort pour maintenir une bonne qualité des glaces des patinoires extérieures afin d'étirer la saison 2021 le plus longtemps possible. Déjà en février, le soleil est plus présent et sa chaleur peut commencer à altérer la qualité des glaces extérieures, surtout le long des bandes.

Des abris temporaires ont été installés afin d'enfiler les patins étant donné le nombre limité de personnes pouvant se retrouver en même temps dans les centres récréatifs. N'oubliez pas, vous devez respecter les mesures sanitaires, comme la distanciation physique et le port du couvre-visage dans les abris temporaires.



- L'épaisseur de la glace doit être de :
- 15 cm pour la marche ou le patinage individuels.
  - 20 cm pour le patinage en groupe ou les jeux.
  - 25 cm pour les motoneiges.



La couleur de la glace peut donner une indication de sa solidité.

- **Glace bleu pâle** : ce type de glace est le plus solide.
- **Glace blanc opaque ou glace de neige** : en général, elle est seulement à moitié aussi solide que la glace bleu pâle. La glace opaque se forme lorsque la neige saturée d'eau gèle à la surface de la glace.
- **Glace grise** : elle n'est pas sécuritaire. La couleur grise indique la présence d'eau.

Source : Croix-Rouge canadienne

## INFO-TRAVAUX



### CENTRE COMMUNAUTAIRE MULTIFONCTIONNEL SECTEUR EST (CCMSE)

Alors que les travailleurs respectent les consignes sanitaires de la COVID-19, les nouvelles mesures de confinement n'ont pas causé de retard sur l'avancement des travaux du CCMSE.

L'échéancier des travaux est respecté. En effet, les travaux sur l'enveloppe du bâtiment avancent bien. La pose du revêtement métallique des murs extérieurs est presque complétée. L'installation des équipements et accessoires de la mécanique du bâtiment est en cours. Les peintres sont à pied d'œuvre pour donner vie et dynamisme au bâtiment. La livraison du CCMSE est toujours prévue en mars 2021.



## COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



### Ordures

**BIMENSUELLE** - Les ordures sont collectées toutes les deux semaines.

### Recyclage

Le ramassage du recyclage se poursuit toutes les semaines pendant l'hiver.

### Encombrants

La prochaine collecte des encombrants aura lieu le **4 mai 2021**.  
Inscription obligatoire par téléphone au 418 878-2955 ou par Internet dans la section *Requête et demande d'intervention* dans la page *Nous joindre* de notre site Web avant le lundi 3 mai à midi.

## FÉVRIER

L	M	M	J	V
1 	2 	3 	4 	5
8 	9 	10 	11 	12
15 	16 	17 	18 	19
22 	23 	24 	25 	26

## MARS

L	M	M	J	V
1 	2 	3 	4 	5
8 	9 	10 	11 	12
15 	16 	17 	18 	19
22 	23 	24 	25 	26
29 	30 	31 		

## RAPPEL DES BONNES PRATIQUES

Placer vos bacs en bordure de rue avant 7 h le jour de la collecte à l'intérieur de votre entrée pour ne pas nuire au déneigement et au nettoyage de la rue.

Notez que les contenants à chargement avant doivent demeurer accessibles en tout temps le jour de la collecte entre 7 h et 18 h. Les calendrier des collectes des matières résiduelles est disponible au [vsad.ca/matieresresiduelles](http://vsad.ca/matieresresiduelles).



### ARTICLE 13 du Règlement REGVSAD 2014-433

**Nul ne peut projeter, souffler ou déposer un banc de neige ou la neige provenant d'une allée ou d'un terrain public ou privé sur la voie publique.**

### 4 FAÇONS DE VOUS INFORMER

1. Inscrivez-vous aux alertes citoyennes sur le site Web de la Ville. Dès qu'une opération déneigement sera déclenchée, vous recevrez ainsi un courriel ou un SMS. La méthode la plus efficace !
2. Téléphonnez à la ligne info-neige au numéro 418 878-6344
3. Consultez le [vsad.ca](http://vsad.ca)
4. Surveillez les panneaux lumineux



## RENOUVELLEMENT DE LA LICENCE CANINE

En vertu du Règlement N° 2017-519, il est interdit sur le territoire de la ville de garder un chien sans avoir préalablement obtenu une licence (médaille) pour celui-ci. Elle doit en tout temps être attachée au cou de votre chien.

Pour renouveler la médaille de votre chien, la Ville vous enverra en février la facture concernant des frais pour l'année en cours. Pour une nouvelle inscription, tous les propriétaires canins du territoire doivent compléter le formulaire d'enregistrement en plus d'acquiescer les frais. Si vous n'avez pas reçu ce formulaire, vous pouvez vous le procurer sur notre site Web à l'adresse : [vsad.ca/animaux](http://vsad.ca/animaux).

Cette médaille est valide pour une période d'un an, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre. La licence est annuelle, incessible, indivisible, non transférable et non remboursable. Le coût de cet enregistrement est de 35 \$ par chien pour les résidents de Saint-Augustin-de-Desmaures. Pour les utilisateurs du parc canin de la rue Liverpool ne demeurant pas sur le territoire de la ville, vous devrez payer 50 \$ afin de vous munir d'une médaille d'utilisation du parc canin. Veuillez noter que des frais de 15 \$ seront exigés pour le remplacement d'une médaille, notamment en cas de perte ou de bris.



### MÉTHODE DE PAIEMENT

- Sur place au Service de l'urbanisme de l'hôtel de ville, sur rendez-vous seulement (argent, débit, crédit ou chèque);
- Par carte de crédit au téléphone (le formulaire doit être envoyé par la poste ou par courriel);
- En ligne via votre institution bancaire ou par guichet automatique (le formulaire doit être envoyé par la poste ou par courriel);
- L'envoi d'un chèque par la poste avec le formulaire (veuillez libeller votre chèque à l'ordre de : Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures)

FRAIS DE 30 \$ POUR CHÈQUE SANS PROVISION

### Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Hôtel de ville  
Service de la trésorerie  
200, route de Fossambault  
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E3

En cas d'un paiement en ligne, par la poste ou par téléphone, à la suite de la réception de votre formulaire ainsi que du paiement, la Ville vous postera la ou les médailles requises ainsi que le reçu du paiement.

Si vous avez des questions, veuillez contacter le Service de l'urbanisme

- Par téléphone: 418 878-4662 p.5412
- Par courriel : [urbanisme@vsad.ca](mailto:urbanisme@vsad.ca)



# LE MOIS TUQUES et BAS DE LAINE

**UN HIVER SUR MESURE POUR S'AMUSER DIFFÉREMMENT**

**PROGRAMMATION**

**DU 1<sup>ER</sup> AU 7 FÉVRIER  
1-2-3 GO! RANDO**

**8 AU 14 FÉVRIER  
FAÇONNE TON BANC DE NEIGE**

**15 AU 21 FÉVRIER  
CLASSIQUE HIVERNALE**

**22 AU 28 FÉVRIER  
TRAINEAU DE CARTON**

**UN TOTAL DE 3200\$ EN PRIX À GAGNER**

**INSCRIPTION ET PARTICIPATION À LA PAGE LES AUGUSTINOIS ACTIFS**  
En seulement 3 étapes faciles:

- 1 Rendez-vous sur la page Facebook: Les Augustinois Actifs
- 2 Aimez notre page
- 3 Partagez-nous vos photos du thème de la semaine

Courez la chance de gagner des prix À CHAQUE SEMAINE.

Toutes les mesures recommandées par la Santé publique seront mises en place.

PARCE QUE JOUER DEHORS ÇA FAIT DU BIEN!



**UN HIVER SUR MESURE POUR S'AMUSER DIFFÉREMMENT**

**Programmation**  
Loisirs, culture et vie communautaire  
Hiver 2021

**DU 11 FÉVRIER AU 28 FÉVRIER**

**ACTIVITÉS VIRTUELLES GRATUITES**

INSCRIPTION en ligne au VSAD.ca/culture  
INFORMATION - 418 878-5473 poste 6602

Discussion avec Alex Beaulieu-Marchand  
Le jeudi 11 février à 19 h

Animation virtuelle pour la pédagogie  
Avec Éducazoo  
Le vendredi 12 février à 14 h

Conférence «Cap sur le Pacifique»  
Avec Lise Fontaine  
Le mercredi 17 février à 19 h

Heure du conte pour les 0-5 ans  
Avec Brigitte Brideau  
Le samedi 27 février à 10 h

Mardi social  
Le mardi 23 février, 10 h **50+**

Conversation anglaise  
Avec Jacqueline Bétit  
Le jeudi 18 février, 10 h **50+**

Viactive  
Avec Line Rancourt **50+**  
Les vendredis 12 février, 19 février, 26 février à 10 h 30

Atelier de danse en ligne country  
Avec Jeanne-D'Arc Proteau **50+**  
Le mardi 16 février à 13 h 30

**UN HIVER SUR MESURE POUR S'AMUSER DIFFÉREMMENT**

**Les Augustinois actifs**

La Ville compte de nombreux parcs et espaces verts permettant la pratique de sports individuels et en bulle familiale, comme la raquette, la randonnée, la glisse et le patinage. La Ville vous propose des installations sportives et récréatives de qualité et sécuritaires.

Photo prise au parc des Hauts-Fonds par Sylvain Mercier.




**FÉVRIER MOIS COUP DE COEUR**

Du 1er au 28 février, découvrez votre valentin littéraire parmi les coups de cœur sélectionnés par le personnel de la bibliothèque et des abonnés. Tomber littéralement sous le charme des livres qui les ont chavirés, captivés ou qu'ils ont dévoré d'un trait! Surveillez la page des Augustinois Actifs pour connaître les coups de cœur littéraires du personnel de la bibliothèque.

Toutes les mesures recommandées par la Santé publique seront mises en place et respectées par tous.

Abonnez-vous à la page Facebook Les Augustinois actifs pour rester informé. Consultez le VSAD.ca



# CAMPS DE JOUR 2021



## KÉNO

ACCROCHEZ-VOUS, KÉNO VOUS PRÉPARE  
UN ÉTÉ HAUT EN COULEUR !

### PROGRAMME VACANCES-ÉTÉ (PVE)

Date prévue de début des inscriptions : 1er mars 2021, 8 h

Soyez les premier.ères informé.es en vous abonnant à  
notre infolettre : [campkeno.com/infolettre](http://campkeno.com/infolettre)



[info@campkeno.com](mailto:info@campkeno.com)

[campkeno.com](http://campkeno.com)

t 418-872-9949

## SHSAD : 10 ANS DÉJÀ !

Fondée le 28 avril 2011, la Société d'histoire de Saint-Augustin-de-Desmaures (SHSAD) a 10 ans. Dix années d'engagement et de réalisations qui ont contribué à la protection et à la mise en valeur du patrimoine de notre Ville. C'est encore bien jeune à côté des sociétés d'histoire de Québec (84 ans) et de Cap-Rouge (47 ans). Mais, pour citer un célèbre auteur : « ... la valeur n'attend point le nombre des années ».

Depuis sa fondation jusqu'au moment de la pandémie, les conférences de la SHSAD à l'automne et à l'hiver étaient les moments privilégiés pour l'adhésion de nouveaux membres. Malheureusement, nous avons dû sacrifier ces activités, de même que les visites commentées sur le chemin du Roy pour des groupes scolaires. L'année 2021 est remplie d'espairs, dont celui de reprendre ce qui nous a tous manqué depuis bientôt un an.

Nous vous lançons un appel à devenir membre de la SHSAD afin de l'encourager à poursuivre sa mission de « capteur et de passeur de mémoire ». Vous êtes invités à consulter notre site Web : [www.histoirestaugustin.com](http://www.histoirestaugustin.com) pour les modalités d'adhésion. Merci de nous accompagner sur la route de la mémoire.

Le Conseil d'administration : Bertrand Juneau, président, Geneviève Auger, Alain Charrié, Jean-Robert Faucher, Monique Ferland, Serge Juneau et Alain Mainguy.



## Événement La boîte Generosa

P I A  
Z Z E  
T T A



**318 FOIS MERCI - 6 360 \$ remis à la Fondation Kéno grâce à la Piazzetta de l'Hêtrière et à la participation généreuse des familles augustinoises.**

À sa première édition, l'événement La boîte Generosa a permis de vendre 318 boîtes repas. Pour chacune d'elles, un montant de 20 \$ a été remis à la Fondation Kéno. Le 19 décembre dernier, Monsieur Jacques Pelletier, propriétaire de la Piazzetta l'Hêtrière, a remis un chèque de 6 360 \$ à Monsieur Réjean Roy, directeur général de Kéno.

Kéno tient à remercier chaleureusement le franchiseur, la Piazzetta l'Hêtrière, ainsi que les augustinois pour nous avoir accueilli à leur table. Grâce à vos dons, plusieurs enfants auront le plaisir de vivre l'aventure d'un séjour en camp de vacances.

Merci encore du fond du cœur !

## KÉNO

### LA VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMANRES RECRUTE

Un travail **V**alorisant  
et **S**timulant, dans un  
environnement **A**gréable  
où de nombreux **D**éfis t'attendent

## BRIGADIER BRIGADIÈRE

**URGENT**

### Besoin d'un nouveau défi ?

Afin de bien servir les citoyens, la Ville a besoin de personnel dédié et qualifié.

**Brigadiers - Banque de candidatures – ACVSAD-2020-666 - URGENT**

**Surveillants - Banque de candidatures – ACVSAD-2020-687**

**Journalier auxiliaire - Complexe sportif multifonctionnel – ACVSAD-2020-673**

**Mécanicien - ACVSAD-2021-689**

**Stagiaire en mécanique – ACVSAD-2021-691**

**Stagiaire en génie civil – ACVSAD-2021-692**

Service des ressources humaines | [rh@vsad.ca](mailto:rh@vsad.ca)

[VSAD.ca](http://VSAD.ca)

